

Livret de formation BREVET FÉDÉRAL Mention Aïkido



**FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
AÏKIBUDO & AFFINITAIRES**

**Document à imprimer et à remplir par le stagiaire
dès le début de la formation**

NOM :

PRENOM :

CLUB :

RÈGLEMENTATION FÉDÉRALE DU BF (maj. sept 2018)

Qu'est-ce que le Brevet Fédéral ?

Le diplôme Brevet Fédéral est acquis de manière définitive par le candidat ayant réussi l'examen. Conformément à la législation actuelle, son titulaire peut enseigner de manière bénévole l'aïkido.

La formation BF

Quelles sont les conditions à remplir pour suivre la formation BF ?

- avoir 18 ans au minimum,
- avoir le 1^{er} Dan UFA au minimum lors de l'inscription,
- avoir une licence FFAAA de la saison d'inscription,
- avoir un tuteur de stage au moins 3^e Dan UFA et au moins Breveté d'état 1^{er} degré, CQP ou BF - faisant partie d'une liste dressée par le président de la ligue d'appartenance,
- avoir versé un chèque de 75 € à la FFAAA pour la saison de formation en cours. Pour ceux qui choisissent d'effectuer leur BF sur 2 saisons ou plus, ce chèque est dû à chaque début de saison durant laquelle 1 stage de formation au moins est suivi,
- éventuellement, être inscrit à l'école des cadres régionale de sa ligue d'appartenance.

Où s'inscrire pour la formation BF ?

Auprès du siège fédéral de la fédération en indiquant son centre de formation.

Quelles sont les conditions d'inscription à l'examen du BF ?

- être ceinture noire 1^{er} Dan UFA au minimum,
- être titulaire de l'attestation de Préparation et Secours Civique de Niveau 1: PSC1 (anciennement AFPS) ou d'un équivalent à jour par exemple le SST : Sauveteur Secouriste du Travail,
- avoir suivi les trois modules de formation, soit 36 heures, du centre choisi par le candidat, ceci attesté par son livret de formation,
- avoir effectué un stage tutoré attesté par le livret de formation de 22 h,
- avoir effectué une formation de 22 h (école de cadre régionale, stage de formation national, etc.),
- avoir versé un chèque de 60 € à la ligue organisatrice de l'examen.

Où s'inscrire pour l'examen BF ?

Auprès de la Ligue organisatrice de l'examen au plus tard un mois avant la date de celui-ci. Les stages de formation inscrits dans le livret de formation quelle que soit leur saison, sont valables pour l'examen 2018/2019. Le livret de formation doit être remis aux présidents du jury le jour de l'examen.

La fiche d'inscription à l'examen est disponible sur le site fédéral de la FFAAA.

L'examen BF

Quelles sont les épreuves de l'examen du BF ?

Il y a 3 épreuves : une épreuve orale, une épreuve pédagogique, une épreuve technico-pédagogique.

Épreuve orale

Coefficient 1 - Note sur 20

Préparation : 15 minutes - Exposé : 15 minutes

Le candidat tire une question au sort, prépare sa réponse durant 15 minutes, sous forme d'un plan rédigé puis expose et répond aux questions durant 15 minutes. Les sujets tirés au sort se présenteront sous forme d'études de cas.

Épreuve pédagogique

Coefficient 2 - Note sur 40

- Plan de cours : note sur 10
- Séance : note sur 20
- Entretien : note sur 10

Préparation et séance : (Préparation : 30 minutes - Séance : 20 minutes)

Le candidat tire au sort un thème de cours. Il rédige un plan de cours durant 30 minutes et le remet au jury. Durant la séance, le candidat est évalué sur le choix et la maîtrise de ses outils didactiques, ses démarches pédagogiques et son comportement face à son groupe d'élèves.

Entretien : (10 minutes)

Le candidat doit justifier sa démarche pédagogique et effectuer une analyse critique de la séance réalisée.

Une note inférieure à 15/40 est éliminatoire.

Épreuve technico-pédagogique

Coefficient 1,5 - Note sur 30

Durée maximum : 20
minutes

Trois parties – notées chacune sur 10 – sont évaluées :

- 1) Suwariwaza et Hanmihandachi waza ;
- 2) Tachiwaza et Ushiro waza ;
- 3) Travail aux armes et randori avec deux partenaires.

Pour chacune d'elles, le jury prévoit deux temps :

- le premier où le candidat choisit librement les techniques qu'il présente en les nommant ;
- le second où le jury impose les techniques.

Toutes les techniques réalisées font partie de la nomenclature Aïkido de l'annexe 3 du règlement particulier de l'UFA (arrêté du 16 avril 2015). Pour le travail aux armes, différents types de pratique sont demandés :

- Tantodori (pratique contre couteau) ;
- Jodori (pratique contre bâton) et Jo Nage Waza (pratique de projection avec bâton) ;
- Tachidori (pratique contre sabre de bois) ;
- Ken Tai Ken (pratique avec sabre de bois pour chacun des deux protagonistes) ;
- Jo Tai Jo (pratique avec bâton pour chacun des deux protagonistes) ;
- Randori (pratique libre) Saningake : avec trois partenaires (Aïte-Uke)

Les techniques doivent être démontrées de façon claire et lisible.

Une note inférieure à 12/30 est éliminatoire.

Stage en situation :

Coefficient 0,5 - Note sur 10 (Cette note correspond à la moyenne entre la note de stage attribuée par le tuteur et une note de dossier attribuée par le jury)

Il n'existe plus qu'une seule modalité de formation au BF comprenant :

- 36 h de formation lors des 3 stages de préparation
- 22 h minimum auprès d'un tuteur au moins 3^e Dan, BE2, DES, BE1, DE, CQP ou BF comprenant, temps de préparation, séances de cours et travail d'exploitation.
- 22 h de participation à une école des cadres régionale et/ou à des stages nationaux de préparation au BE et/ou à des stages de formation d'enseignant y compris le stage national FFAAA « enseignant jeunes ».

Le livret de formation détaille le déroulement du stage avec l'évaluation effectuée par le tuteur sous la forme d'une note sur 10, les participations aux écoles des cadres et aux stages nationaux enseignants organisés par la FFAAA.

Le tuteur de stage a un rôle essentiel dans le processus de formation du stagiaire. Il le prépare à sa future activité d'enseignant, il apprécie son comportement d'éducateur, il le conseille dans les domaines techniques et pédagogiques dans le respect des règles déontologiques de l'aïkido, il l'aide à compléter sa formation, il l'évalue au travers de son rapport de fin de stage (cf. Fiche "Le tuteur de stage").

Un entretien avec les intervenants UFA portant sur le stage tutoré peut être demandé par le stagiaire, il sera organisé pendant le week-end d'examen, de même ceux-ci peuvent souhaiter avoir un entretien avec un candidat après avoir lu son livret de formation.

Obtention du Brevet Fédéral

<u>Oral</u>	:	note sur 20
<u>Pédagogie</u>	:	note sur 40
<u>Technique</u>	:	note sur 30
<u>Stage en situation</u>	:	note sur 10

Total : 100

Sont déclarés admis à l'issue de l'examen, les candidats ayant obtenu au minimum 50 points, sans note inférieure à 15/40 en pédagogie et 12/30 en technique.

Que faire en cas d'échec à l'examen :

Les candidats non reçus devront conserver leur livret de formation complet avec les fiches de cours rédigées pour se représenter l'année suivante. Ils auront la possibilité de l'améliorer en joignant en annexe tout nouveau document qu'ils jugeraient utile d'ajouter.

Ils devront représenter la totalité des épreuves, ils n'auront pas l'obligation de refaire les 3 modules de formation, ni le stage en situation. Le temps de bénéfice de la formation est de 3 ans. S'ils ne se réinscrivent pas à la formation les droits d'inscription ne sont pas dus. Après l'examen, les candidats sont invités à récupérer et à garder leur livret de formation.

En cas d'échec à l'examen, ils gardent la possibilité de se réinscrire au cursus de formation moyennant le versement d'un chèque de 75 € à la FFAAA. Ils devront également se réinscrire à l'examen moyennant le versement d'un chèque de 60 € à la ligue organisatrice de l'examen.

REFERENTIEL DES COMPETENCES

PREPARER UNE ACTION D'ANIMATION

- **Analyser le contexte de l'action**
 - Identifier les moyens disponibles, les ressources nécessaires ;
 - Identifier les contraintes institutionnelles liées à l'activité.
- **Organiser une action en tenant compte des règles**
 - Prendre en compte les contraintes réglementaires liées à l'action (assurances, autorisations ...);
 - Organiser une action en veillant à la sécurité des pratiquants.
- **Prendre en compte le public concerné par l'action**
 - Identifier les éléments qui caractérisent la pratique du public visé (attentes, motivations ...);
 - Prendre en compte le niveau technique du public visé ;
 - Prendre en compte les caractéristiques physiques du public visé.
- **Evaluer son action et expliciter ses choix**
 - Justifier les choix liés à l'organisation de l'action ;
 - Prévoir les modalités d'évaluation de son action.

ANIMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER UN GROUPE DANS LE CADRE D'UN PROJET

- **Conduire une action d'animation avec un groupe**
 - Présenter les objectifs et le déroulement de l'action ;
 - Organiser le déroulement de l'action ;
 - Proposer différentes approches pour prendre en compte les différentes motivations ;
 - Assurer la sécurité des pratiquants ;
 - Observer les pratiquants en situation ;
 - Intégrer les nouveaux arrivants dans un groupe ;
 - Utiliser le mode de communication adapté au public visé.
- **Adapter son action**
 - Evaluer les écarts entre prévisions et réalisations ;
 - Adapter la séance au niveau de réussite ;
 - Prendre en compte les réactions pour maintenir un niveau important d'engagement dans l'activité.
- **Faire découvrir les enjeux, les règles et leurs sens**
 - Expliquer les règles et leur sens ;
 - Faire respecter les codes de pratique (cérémonial, ...).

MOBILISER LES CONNAISSANCES NECESSAIRES A LA CONDUITE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- **Mobiliser les connaissances générales nécessaires**
 - Connaissances pédagogiques ;
 - Connaissances de base de l'apprentissage ;
 - Connaissances de base en sociologie et psychologie ;
 - Connaissances générales en physiologie, anatomie, biomécanique appliquées à l'activité.
- **Rappeler les connaissances réglementaires**
 - Enoncer les principales dispositions légales en matière de protection de la santé des pratiquants ;
 - Enoncer les règles en matière d'assurance ;
 - Expliquer les dispositifs de formation destinés aux enseignants ;
 - Enoncer les obligations légales des professionnels.
- **Rappeler les connaissances spécifiques à la discipline**
 - Expliquer l'évolution de la discipline ;
 - Définir les termes spécifiques de la discipline ;
 - Rappeler les principes et les fondamentaux de la discipline ;
 - Situer l'aïkido par rapport aux autres arts martiaux.

MAITRISER LES OUTILS TECHNIQUES DE L'AÏKIDO

- Faire preuve de la maîtrise technique à un niveau permettant la transmission efficace des savoirs de l'ensemble de la nomenclature dans les différentes formes de travail ;
- Démontrer et expliciter les techniques utilisées ;
- Maîtriser les risques liés à la réalisation des techniques.

CONTENUS DE FORMATION

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL – LEGISLATION – REGLEMENTATION

- Structure d'accueil (club association, privé, multisports)
- Agrément et subventions
- Contrôle des clubs
- Affiliation
- Licence
- Fédération : organigramme national / ligues / départements
- Délégation et agrément
- CSDGE/UFA : grades – déroulement et conditions des examens
- Partenaires du mouvement associatif : Conseil Municipal /OMS – Conseil Général - Conseil Régional - MJS et services déconcentrés – MEN – CNOSF – CROS - CDOS

PREPARER ET CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION

- Etablir un plan de cours ;
- Définir des objectifs : généraux, opérationnels ;
- Définir des modalités d'évaluation ;
- Connaître les caractéristiques des différents publics et les contextes ;
- Animer un groupe : communication orale, prise en compte de l'hétérogénéité ;
- Mise en situation d'animation de cours face à différents publics ;
- Mise en situation d'entretien permettant d'explicitier les choix et d'évaluer la séance conduite ;
- Règles liées à la sécurité dans l'enseignement.

CONNAISSANCES REGLEMENTAIRES LIEES A LA SECURITE ET A L'ENSEIGNEMENT

- Règles d'hygiène et de sécurité
- Assurance
- Certificat médical
- Dopage
- Diplômes d'enseignement
- Statuts de l'enseignant et obligations légales

ENVIRONNEMENT CULTUREL

- Aspects sociologiques et culturels des arts martiaux ;
- Historique des arts martiaux ;
- Historique de l'aïkido ;
- Dimension socio-éducative.

LES OUTILS TECHNIQUES DE L'AÏKIDO

Nomenclature technique nationale (arrêté du 16 avril 2015 – Annexe 3)

- Classification en fonction de l'attitude
 - suwari waza ;
 - hanmihandachi waza ;
 - tachiwaza .
- Classification des techniques
 - nage waza ;
 - katame waza ;
 - nage katame waza.
- Classification en fonction de la situation stratégique
- Formes d'attaque (Kogekiho)
- Nom des techniques

Notions et qualités fondamentales à parfaire au cours de la pratique

Règles liées à la sécurité dans la pratique

MODULE 1

SAMEDI				
Référentiel des compétences	Eléments de contenu	Epreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
	Présentation BF		1h	
Préparer une action d'animation - Analyser le contexte de l'action - Organiser une action en tenant compte des règles	Pédagogie par objectifs Plan de cours, recherche d'objectifs généraux et opérationnels Plan de cours (objectifs, moyens, évaluation)	PEDAGOGIE	3 h	
Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet - Conduire une action d'animation avec un groupe - Prendre en compte le public concerné par l'action	Simulation de cours et entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido	Armes Suwari waza Hanmihandachi waza	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles	Vie du club, environnement fédéral	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido	Tachiwaza et/ou Ushiro waza - Armes	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
			TOTAL	12 h

MODULE 2

SAMEDI				
Référentiel des compétences	Eléments de contenu	Epreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - Connaissances générales nécessaires	Partenaires institutionnels du mouvement sportif	ORAL	1h	
Préparer une action d'animation - <i>Organiser une action en tenant compte des règles</i>	Pédagogie par objectifs Notion de sécurité à partir d'un cours	PEDAGOGIE	1h	
Préparer une action d'animation - <i>Evaluer son action et expliciter ses choix</i>	Cours et préparation de l'entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet - <i>Adapter son action</i>	Simulation de cours et entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Maîtriser les outils ou techniques de l'aïkido	Tachi waza et Ushiro waza Armes	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - <i>Connaissances générales nécessaires</i>	Environnement culturel de l'aïkido	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido	Suwari waza et/ou Hanmihandachi waza - Armes	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
			TOTAL	12 h

MODULE 3

SAMEDI				
Référentiel des compétences	Eléments de contenu	Epreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles <i>- Mobiliser les connaissances humaines</i>	Promotion, communication	ORAL	1h	
Préparer une action d'animation <i>- Prendre en compte le public concerné par l'action</i>	Plan de cours (objectifs, moyens, évaluation)	PEDAGOGIE	1 h	
Préparer une action d'animation <i>- Analyser le contexte de l'action</i> <i>- Organiser une action en tenant compte des règles</i>	Plan de cours (logique de construction)	PEDAGOGIE	2 h	
<i>Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet</i>	Simulation de cours et entretien (rythme, voix, animation)	PEDAGOGIE	2 h	
<i>Maîtriser les outils techniques de l'aïkido</i>	Suwari waza et Hanmihandachi waza Armes	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles <i>- Connaissances générales nécessaires</i>	Réponses aux questions posant problème	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido	Tachiwaza et/ou Ushiro waza	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
			TOTAL	12 h

STAGE EN SITUATION

CANDIDAT	SAISON 2018/2019
Nom et prénom : Grade UFA : Tél. Email : N° de licence 2017/2018:	
CLUB D'ACCUEIL LABELLISE PAR LA LIGUE	<p style="text-align: center; color: #008080;">IDENTITE</p> Nom du club : Ligue : Numéro d'affiliation : <u>Contact :</u> Téléphone : Président du club : <p style="text-align: right;">Signature pour accord</p>
TUTEUR DU STAGIAIRE	<p style="text-align: center; color: #008080;">IDENTITE</p> Nom : Prénom : Grade : <u>Diplôme :</u> BEES 2° / DESJEPS : N° DEJEPS : N° BEES 1° : N° CQP : N° BF : N° <u>Coordonnées :</u> Tél. : Email : <p style="text-align: right;">Signature pour accord</p>

1^{ère} PARTIE
RAPPORT DU STAGIAIRE

1°) PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom du club :		Lieu des cours :					
DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS :							
FREQUENCES DES ENTRAINEMENTS / ORGANISATION DES COURS / EFFECTIFS							
SECTION	HORAIRE DE COURS						Effectifs par cours
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
TOTAL EFFECTIFS							

a) Analyse des séances entrant dans le cadre du stage

Nombre de séances, thèmes, progression

(Vous devez joindre tous les plans de séance en annexe

d) Evaluation pédagogique

Evaluation des élèves, relations stagiaires/élèves, difficultés rencontrées, solutions mises en place,

3°) BILAN PERSONNEL

Date et signature du stagiaire

2^e PARTIE RAPPORT DU TUTEUR DE STAGE

a) Implication au sein du club d'accueil

b) Préparation de ses interventions

c) Conduite des séances

d) Analyse et évaluation de sa pratique

e) Présence et engagement au cours du stage de 22 heures

Note sur **10** attribuée par le tuteur :

/10

Date et signature du tuteur de stage

STAGES NATIONAUX de FORMATION CONTINUE ou STAGES DE FORMATION D'ENSEIGNANTS

Ligue :

Saison :

Nom :

Prénom :

Licence :

Participation au

DATE	HORAIRES	COURS REELLEMENT EFFECTUES (Préparation, séances, exploitation)	NB D'HEURES
		TOTAL	

Appréciation du responsable des stages nationaux préparation diplômés enseignement
ou de formation d'enseignants
ou enseignants jeunes :

Nom et signature du/des techniciens encadrant
les stages et attestant des heures effectuées